Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

<u>Délibération n°2014-20 en date du 05/03/2014 concernant une demande d'autorisation de défrichement des parcelles A 914 et A 915 située sur la Zone Artisanale de la Forêt des Allois :</u>

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 05 Mars 2014, à 18H30, suivant convocation en date du 26 Février 2014, sous la présidence du Maire, M. Jean-Claude LEBLOIS.

M. Pascal BABAUDOU a été élu secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	12	2	12	14	14	0

Présents : MM. LEBLOIS Jean-Claude, BABAUDOU Pascal, FAUCHER Alain, COUSTY Gilles, HARGE Andrée, ALAMARGOT Sylvie, PAGO Corinne, DUCHEZ Michel, BERGER Thierry, DESROCHE Roger, GILLES Dominique, Aurore DUFOUR.

Représentés : MM. PASQUET Christophe à Roger DESROCHE, COLLENNE Michelle à FAUCHER Alain.

Le Maire expose au Conseil Municipal que pour permettre la vente des parcelles A 914 et A 915 de la Zone artisanale de la Forêt des Allois, il faudrait procéder à leur défrichement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

<u>APPROUVE</u> le défrichement des parcelles A 914 et 915 de la Zone Artisanale communale de La Forêt des Allois.

<u>AUTORISE</u> le maire à déposer une demande d'autorisation de défrichement auprès de la Direction Départementale des Territoires de la Haute-Vienne.

A La Geneytouse, le 11 Mars 2014

Le Maire

REÇU À LA PRÉFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE

13 MARS 2014

Jean-Claude LEBLOIS